

## Compte rendu du CEVE du 09/06/2016

### Présents :

**Enseignants** : Dominique BEAUTEMS, Karen BOWIE (présence partielle, a donné son pouvoir à S. DESCAT), Albert-Gilles COHEN, Pietro CREMONINI, Sophie DESCAT, Virginia LAGUIA, Taline MALIKIAN, Jérôme MARIN, Emmanuel MOURIER, Anne d'ORAZIO, Yves ROUBY, Bertrand SEGERS, Anne TÛSCHER.

**Étudiants** : Alain BENSOUSSAN, Maxime DURIF, Romain ROBINET.

**Administratifs** : Corinne BOUZINHAC, Catherine COMET, Danielle HUGUES, Caroline LECOURTOIS.

Excusés : Eric DANIEL-LACOMBE, François FAUCONNET, Juliette GOHAUD, Ioana IOSA (pouvoir à E. MOURIER), Barmak LAHIJI (pouvoir donné à E. MOURIER), Bruno MENGOLI, Didier REBOIS, Claudio SECCI, Catherine ZAHARIA.

Président de séance : **Emmanuel MOURIER**

Secrétaire de séance : **Corinne BOUZINHAC**

La séance commence à 12h00 et se termine à 14h15.

\* \* \*

### Ordre du jour :

1. Propositions de créations/suppressions d'enseignements pour l'année 2016-2017 (suite).
2. Reconduction du cours de T. Malikian en S3.

\* \* \*

### Préambule :

#### **MASTER : Les membres du CEVE nomment les experts suivants :**

- **STA-OMI** : **D. Beautems** et **F. Guéna**.
- **TPCAU** : **P. Cremonini** (pour le 17/06) et **J. Marin** (pour les mutations).
- **VT** : le nom de **Rosa de Marco** est suggéré. La proposition lui sera faite.
- **SHSA** : le nom de **Ioana Iosa** est suggéré. La proposition lui sera faite.
- **ATR-RA** : Il est proposé qu'un contractuel du champ ou un plasticien soit désigné. **B Segers** est proposé et accepte cette mission.

## 1 - Propositions de créations/suppressions d'enseignements pour l'année 2016-2017 (suite du CEVE du 24/05/2016)

Informations complémentaires et changements par rapport à la dernière réunion du CEVE :

- 1<sup>ère</sup> année – S2 : **F. Souccarat** n'assurera plus le cours.
- **D. Lefrançois** a été reçue au concours
- S4 : arrivée de **Victoria Pignot** (par mutation)
- S6 : un MA VT-UPU arrive à la rentrée.
- S6 : **P. Chavannes** rejoint un groupe de Master et le nouvel enseignant le remplacera (concours).

**Décision** : Les membres du CEVE accordent à **P. Chavannes** son départ du S6 vers le Master, bien que certains émettent des objections. En effet, la règle stipule que des titulaires de Master doivent redescendre en Licence, afin que l'ensemble des groupes de projet soient encadrés par un titulaire.

**Suppression du P719 de X. Bonnaud** : le sujet du nombre de groupes, ainsi que celui du nombre d'étudiants par groupe est évoqué. **La question est renvoyée au Groupe de réflexions Master, dont c'est la compétence.**

**CT (cours de construction et représentation)**: La question du nombre de CT est évoquée. **Le nombre de 10 apparaît satisfaisant aux membres du CEVE.**

- Départ d'**A. de Boissieu** (BIM) du S8.
- Créations :

**D. Beutems** et **D. Hamani** – Le BIM au service du projet ? : correspondant aux demandes explicites du MCC.

**V. Poirier** - Réhabilitation / Intervention sur le bâti ancien

**F. Gaubin** – Conception Facteur 4 : développement durable

**Décisions** : les membres du CEVE se déclarent favorables aux thèmes de ces 3 créations, sous réserve des moyens constants. Ils demandent à **D. Beutems** et **D. Hamani** d'attendre le recrutement du MAA STA-OMI (remplaçant d'A. de Boissieu) et qui devrait reprendre l'enseignement sur le BIM.

- **Kenley** – L'architecture des textures urbaines : propose un groupe de projet sur le Japon.

**Décision** : Les membres du CEVE votent à la majorité contre la demande de **Kenley** (18 votants : 5 abstentions, 13 contre), car l'offre pédagogique est déjà fournie et le contenu proposé n'est pas suffisamment abouti.

OP Projet :

- **B Weber** – Usages des espaces et travail de conception : remplace **Boucher** par **E. Daniel-Lacombe**.

**Décision** : Les membres du CEVE donnent leur accord à l'unanimité.

**Histoire** : 5 groupes en S7 et 7 en S8. Les membres du CEVE affirment leur volonté d'équilibrer le nombre de groupes sur ces 2 semestres.

- **J. Bastoen** – Replay ! L'architecture au passé composé : il est potentiellement admissible à l'extérieur.

**Décision** : Les membres du CEVE réservent leur validation de cette création, au fait que **J. Bastoen** reste à l'ENSAPLV.

- **M. Bédarida** – Le livre et l'architecture, l'architecture du livre : ne pourra peut-être pas tenir son enseignement d'Histoire s'il dépasse le nombre d'heures possibles.
- **L. Calosci** – Les villes Nouvelles contemporaines (1945-2015)

**Décision** : Les membres du CEVE valident cette création, mais se réservent le droit de l'affecter en S7 ou S8, en fonction des besoins, des résultats aux concours...etc., afin de respecter la volonté d'homogénéité du nombre de groupes, entre les semestres.

**Optionnels** : La question du nombre d'optionnels est évoquée (22 cette année). **La question est renvoyée au Groupe de réflexions Master, dont c'est la compétence.**

#### **Suppression :**

- **Ioana Iosa** - IP934

#### **Créations :**

- **T. Malikian** – TR706, Techniques de représentation – Conception, réalisation de mobiliers béton : passe en IP (validé le 25/06/2016)
- **S. Nava** (sans **E. Restrepo**) – Penser, écrire l'architecture en cinéma.

**Décision** : Les membres du CEVE valident cette création.

- **N. Hannachi** - Concevoir une architecture à haute performance énergétique avec des méthodologies BIM : ne souhaite pas continuer après le départ d'**A. De Boissieu**.

Cette demande est donc retirée.

- **M. Gaimard** – Architecture hospitalière.

**Décision** : Les membres du CEVE valident cette création.

#### **2 - Reconduction du cours de T. Malikian en S3 (suite de la conversation du 24/05/2016):**

**Discussion** : Certains membres du CEVE estiment que le conflit provient de la mauvaise affectation des salles (dessin en salle informatique).

D'autres pensent que trop peu d'heures sont affectées à l'apprentissage du dessin en L1, pour que le niveau des étudiants soit satisfaisant (147h et 105, en informatique).

Le fait que 5 semestres soient consacrés aux techniques de représentation, contre 6 inscrits dans le programme habilité (3 en dessin et 3 en informatique), pose aussi problème.

Il faudrait aussi que les 12 groupes reçoivent le même enseignement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

**Décision** : les membres du CEVE diffèrent leur décision sur la reconduction du cours de T. Malikian, n'ayant pas de projet contradictoire pour comparer. Aussi, ils demandent à **D. Beutems** (parti depuis plusieurs minutes – un mail lui sera envoyé) de formaliser une proposition de cours pour le S3, afin qu'ils puissent examiner et comparer les 2 propositions, lors de la prochaine réunion du CEVE.

#### **3- Questions diverses :**

- **Question de l'enseignement du « Logement »** : Suite au départ en retraite de **J. Harari**

et d'autres, l'enseignement de la pratique et de la recherche théorique sur le « Logement » risque de ne plus être assuré, si ces départs ne sont pas remplacés par des Professeurs titulaires de qualité. L'ENSAPLV est en train de perdre cette spécificité. La mise en place d'une stratégie de recrutement est donc indispensable, en amont (pour l'an prochain). De plus la rédaction des fiches de postes doit, elle aussi, être anticipée.

**Décision : Les membres du CEVE estiment que ce type de stratégie doit être mis en place par le Conseil Scientifique, dont c'est la compétence. Une réunion CEVE/CS est suggérée.**

- **Réponse de C. Pédelahore (suite du CEVE du 24/05/2016)** : Il justifie ses absences par son engagement en DSA.

*V. Laguia* s'inquiète au sujet de l'avenir du groupe de *C. Pédelahore* (absente de la réunion du 24/05/16).

**Décision : Les membres du CEVE l'informent qu'un nouveau groupe de projet va se substituer au sien et qu'*A. d'Orazio* est chargée de faire le point avec elle.**

\* \* \*

**La séance se termine à 14h15**

**Prochaine réunion : lundi 20 juin 12h00**